

Gestion administrative & juridique du personnel

Périmètre d'intervention

- Formalisation d'une DUE / DPAE.
- Formalisation des dossiers prévoyance pour les longues maladies.
- Etablissement des contrats de travail et suivi de la période d'essai.

Pourquoi choisir ALERIS



Notre équipe est garante du bon déroulement des processus.



L'équipe est structurée et organisée afin de répondre rapidement à vos demandes.



Nous connaissons vos contraintes et nous vous aidons à les respecter.

Témoignage

Alban, gérant d'un hôtel

« ALERIS gère pour nous l'ensemble des sujets administratifs et juridiques. A chacun son métier. Et ils le font très bien. Je suis enfin serein sur le sujet. »

Tarifs

- Formalisation d'une DUE / DPAE : 10€ / déclaration.
- ➤ Formalisation des dossiers prévoyance pour les longues maladies : facturation au temps passé au tarif de 90€ HT/heure.
- ➤ Etablissement des contrats de travail et suivi de la période d'essai : facturation au temps passé au tarif de 90€ HT/heure.





Visites médicales via notre filiale dédiée Ogélie

Périmètre d'intervention

- Identification du personnel avant de passer la visite médicale :
 - Embauche
 - Biannuelle
- Inscription des salariés auprès des centres
- Gérer l'interface entre les salariés et les centres
- Collecter les fiches d'aptitude
- Assurer le suivi des inscriptions

Processus

Inscription du salarié à la visite médicale J-8 Transmission de la convocation au salarié

J-3 Mail de rappel Visite médicale

Vérification de l'aptitude/inaptitude Réception de la fiche d'aptitude

Pourquoi choisir ALERIS



Un délai rapide

En 48h nous organisons une visite n'importe où en France pour vos salariés.



Une entière confiance

Nous connaissons chacun des centres à disposition dans votre région.



Une surveillance constante

Chaque dossier est suivi individuellement tout au long de la procédure.



Tous les salariés sont pris en charge. N'hésitez plus.

Témoignage

Véronique, Gestionnaire RH dans un laboratoire pharmaceutique

« ALERIS gère pour nous l'interface avec nos 65 centres de visites médicales et nos 500 salariés. Nous avons gagné l'équivalent d'une ½ ressource mensuelle. »

Tarifs

- Mise en place du dossier : 5€ HT/ salarié.
- Gestion administrative des visites médicales : 2€ HT / salarié / mois. Déclaration des cotisations Médecine du Travail : forfait 60€ HT / centre / an.
- Frais de gestion financière des visites médicales : 10% des dépenses TTC.